

HAÏTI

nouvelles
images d'

SOMMAIRE

Page 1-2

L'ARTICLE DU MOIS

La laitière de Lèt Agogo n'est pas celle de la fable

Page 3

VU DANS LA PRESSE ET DANS L'EDITON

*La chute d'un mapou, Azor ;
Hommage à Jean Claude Bajeux, fervent défenseur des droits humains*

Page 4

L'ACTUALITE DU COLLECTIF HAÏTI DE FRANCE

Collecte post-séisme ; appui aux migrants haïtiens à Paris.

EDITORIAL _____ juillet/août 2011 - n°99

Nouvelles Images d'Haïti a pour vocation de vous présenter, deux fois par an, des nouvelles de la campagne « Solidaires des éleveurs haïtiens », que nous menons en partenariat avec l'ONG haïtienne VETERIMED et l'ONG française Agronomes et Vétérinaires Sans Frontière.

Faut-il le rappeler, cette campagne permet à toute personne de devenir investisseur d'une vache en Haïti qui sera attribuée en gardiennage, pendant le temps de 3 portées donc environ 4/5 ans, à un éleveur haïtien. Cet investissement solidaire établit un nouveau mode de solidarité avec Haïti : au delà de la charité, il s'agit d'un partenariat « gagnant-gagnant », car d'un côté, un Haïtien a la possibilité d'exercer le métier d'éleveur, se faire former par VETERIMED, vendre le lait à une laiterie du réseau « Lèt Agogo », et à terme devenir lui-même propriétaire de 2 veaux ; et d'un autre côté, une personne en France a la possibilité d'avoir un retour sur investissement avec un taux d'intérêt égal à 8% au terme du contrat de gardiennage.

Aujourd'hui, le Collectif Haïti de France a reçu un article de la part de l'organisation paysanne de Limonade, Aflidepa, qui regroupe notamment des éleveurs (ou plutôt des éleveuses) qui ont bénéficié de ce programme, appelé en Haïti « Manman Bèf ». Pour la mise en œuvre de ce programme, VETERIMED ne travaille qu'avec des éleveurs organisés, et c'est ce qui fait la deuxième force et la plus-value de cet investissement solidaire.

L'ARTICLE DU MOIS

La laitière de Lèt Agogo n'est pas celle de la fable

Les femmes sont initiatrices de véritables changements sociaux dans le monde. Leur rôle socio-économique engendre une nouvelle dynamique dans l'organisation sociale et culturelle. Les aspects de genre doivent donc être une priorité dans le processus de la mise en place d'un système social beaucoup plus juste. Dans la commune de Limonade, située à 13 kilomètres du Cap-Haïtien et habitée par environ 50 000 personnes¹, 418 femmes issues des six localités conjuguent leurs efforts

afin de pallier aux problèmes d'infrastructures et surtout socio-économiques, de leur commune, pourtant riche en ressources naturelles, culturelles et touristiques.

L'Aflidepa, « Association des Femmes de Limonade pour le Développement de la Production Agricole et Artisanale », est une organisation de femmes qui a vu le jour le 26 janvier 2004 à la suite des multiples problèmes affectant la communauté. Avec l'appui logistique de VETERIMED, les six femmes

¹IHSI, 2005

qui étaient à l'origine de cette initiative ont cherché à promouvoir un changement alliant le social, l'économique et le culturel avec les objectifs suivants :

- Aider les femmes de Limonade à améliorer leurs capacités en agriculture, élevage, artisanat, santé et transformation de fruits afin d'augmenter leurs revenus.
- Promouvoir le développement socio-économique et culturel sans exclusion au niveau de la commune de Limonade.
- Promouvoir l'équité de genre à travers des activités de sensibilisation des hommes et des femmes de Limonade.
- Aider les femmes à acquérir une meilleure estime de soi.

L'Aflidepa est ravie d'avoir pu développer un partenariat au cours de ces années avec VETERIMED, permettant de fournir à ses membres des activités de formation et de sensibilisation aussi variées que la transformation du lait, des fruits, l'attelage, l'élevage etc. L'association elle-même a bénéficié de l'encadrement de VETERIMED pour renforcer son mode d'organisation et de gestion en interne, ainsi que pour créer une mutuelle de solidarité.

Parmi les activités, celle de l'élevage joue un rôle important dans le processus d'émancipation de l'organisation et de ses membres. Le programme « Manman Bèf », proposé par VETERIMED et soutenu par le Collectif Haïti de France, y a fortement contribué. Ce programme a en effet permis à 162 femmes membres d'Aflidepa d'obtenir une vache en gardiennage, pendant l'équivalent de 3 portées, soit environ 4-5 ans. Sur le modèle du gardiennage traditionnel, les propriétaires de ces vaches ne sont donc pas ceux qui en prennent soin au quotidien, mais sont en grande majorité des investisseurs à l'étranger. **En effet, sur ces 162 femmes, 127 gardent les vaches venant d'investisseurs ayant participé à la campagne « Solidaires des éleveurs haïtiens » via le Collectif Haïti de France.** 25 d'entre elles sont déjà devenues propriétaires de bovin, au terme du contrat de gardiennage passé avec l'investisseur car deux portées sur trois reviennent à l'éleveur.

Les membres d'Aflidepa ne sont pas passées par quatre chemins pour parler des avantages du programme et de ses conséquences positives sur les conditions de vie de leurs familles. Les bénéficiaires interviewées mentionnent entre autres les impacts suivants:

- Amélioration des conditions de vie des femmes bénéficiaires du programme en leur permettant d'avoir un revenu à partir de la vente du lait, les aidant à s'acquitter des frais de scolarité de leurs enfants. En effet, le lait produit pendant les trois portées appartient à la gardienne de la vache.
- Participation réelle des femmes dans des activités de gardiennage de bovin qui, dans le temps, étaient

réservées strictement aux hommes.

- Intégration massive des femmes au sein de l'Association Producteurs de Lait de Limonade (Apwolim) qui était réservée entièrement aux producteurs laitiers, donc aux hommes.
- Participation, en tant que copropriétaires de la laiterie de Limonade, aux prises de décisions concernant la laiterie.
- Mise en place d'autres activités génératrices de revenus pour les membres d'Aflidepa.

Témoignage de Phelina Pierre, éleveuse :

« J'ai quarante six ans et je suis mère de six enfants (3 filles et 3 garçons). Je suis membre du sous-groupe Aflidepa de Dubourg et j'ai reçu en juillet 2005 une vache du programme « Manman Bèf ». J'ai été formée sur la mise en place de parcelles fourragères et en élevage bovin. Ces modules de formation m'ont permis de bien garder la vache. Maintenant, je suis prête pour rembourser la vache reçue en gardiennage et une génisse de dix huit mois, si l'investisseur le souhaite. Je suis désormais propriétaire d'un taureau et d'une génisse. Le programme Manman Bèf a joué un triple rôle pour moi: j'ai pu scolariser mon petit garçon en deuxième année², la vache que j'ai reçue du programme m'a permis d'intégrer l'association des Producteurs de Lait de Limonade (Apwolim) et enfin, je fournis du lait à laiterie de Limonade, ce qui m'a donné un petit revenu hebdomadaire qui sert à répondre aux besoins de la famille. »

Témoignage Carmene Osirus, éleveuse : *« Je suis dans ma trentaine et mère d'un garçonnet. Je suis membre du sous-groupe Aflidepa de Dimini et j'ai intégré le programme Manman Bèf en juillet 2007 en recevant une vache en gardiennage. De même que Phelina, j'ai participé à des séances de formation sur la mise en place de parcelles de fourragères et sur élevage bovin laitier. J'ai bien gardé ma vache et celle-ci est à sa troisième portée. A mon avis, Manman Bèf permet aux femmes de s'approprier des activités d'élevage au niveau de la commune de Limonade et donc d'être mieux vues au sein de notre ménage mais aussi au sein de la population limonadienne, car maintenant les hommes voient que nous, les femmes d'Aflidepa, pouvons mener les mêmes activités qu'eux ». Je n'ai pas vendu le lait à la laiterie de Limonade, car tout le lait était destiné à la consommation familiale (adultes et enfants). La famille a pu épargner avec l'argent qu'elle aurait dû mobiliser pour acheter le lait. »*

Depuis la rédaction de ces deux témoignages, les investisseurs en question³ ont été contactés et ont

² La deuxième année en Haïti équivaut au CE1 en France

³ L'Association Terre Fraternelle (au nom de Brigitte Marquet sur le site internet de VETERIMED) et la Famille Perrin

tout deux décidé de faire don de ces investissements à l'ONG VETERIMED, qui devient alors elle-même le propriétaire de ces vaches. Ensemble avec Aflidepa, ils ont décidé de vendre ces 2 vaches et d'en acheter deux plus jeunes et plus robustes pour les attribuer à deux nouvelles personnes pour 4-5 ans.

Quelques chiffres sur la Campagne Solidaires des éleveurs haïtiens à ce jour:

353 vaches ont été achetées par des investisseurs en France via le Collectif Haïti de France entre 2004 et août 2011: Elles ont été distribuées à Limonade, Vallue, Jacmel (Meyer), Ouanaminthe, Plaisance, Forêts des Pins, Hinche, Bon Repos, Verettes. 127 sont encore sous forme d'argent sur le compte du Collectif

Haïti de France, en attendant la disponibilité de VETERIMED de les acheter et les attribuer. C'est ainsi que nous travaillons de concert depuis toujours, dans le respect des forces et de difficultés de chacun.

50 vaches ont été achetées en moyenne par an, soit **26 000 euros** transférés à VETERIMED chaque année, ce qui représente un total collecté de 182 000 euros sur 7 ans. De janvier à août 2011, nous avons collecté l'équivalent de 95 vaches.

Un grand merci à tous les investisseurs!

Pour devenir un investisseur solidaire,
contactez-nous au 01 43 48 31 78 et
contact@collectif-haiti.fr

VU DANS LA PRESSE ET DANS L'ÉDITION

FOKAL , juillet 2011 - La chute d'un mapou, AZOR

[Nous] apprenons avec consternation la nouvelle de la mort dans la nuit du 16 au 17 juillet 2011, de la légende du tambour et de la voix, Lénord Fortuné, Azor de son nom d'artiste.

(...) Azor a, toute son enfance, fréquenté le sanctuaire vodou communément appelé Lakou Crétel. Très tôt, pour gagner sa vie, il travaille comme tambourineur à Lakou Crétel et prête ses services à d'autres péristyles de la même région. En 1990, Azor acquiert sa côte de popularité au sein de la formation Rasin Kanga de Wawa. Engagé comme tambourineur, Azor s'accompagne de la voix. Sa tonalité forte alliée à sa puissance de jeu ne tardent pas à faire la conquête du public. En 1994, ce fut la rupture entre

les deux samba. C'est à partir de la création de son propre groupe [Rasin Mapou] qu'il a pu atteindre sa dimension réelle (...) en tant que percussionniste hors pair avec une qualité vocale d'une pureté et d'une force jamais égalée. Azor a su intégrer à son jeu des sonorités nouvelles et enrichir la musique populaire haïtienne des apports d'autres cultures.

La perte de cet artiste de 46 ans, nous amène à réfléchir sur ces communautés résistantes, détentrices de mémoire et de richesses culturelles, ignorées par les pouvoirs et élites, qui ont su affirmer avec force leur existence et faire le relai de leurs valeurs de génération en génération.

Alterpresse, 12 août 2011 – Hommage à Jean-Claude Bajoux, texte lu à la cérémonie d'adieu - Danièle Magloire*

Jean-Claude Bajoux aurait pu choisir la posture de la victimisation, puisque la sanglante dictature des Duvalier, père et fils, lui a enlevé les membres de sa famille, de nombreux camarades et amis-es et l'a aussi privé de son pays durant plus de 20 ans. En tant que combattant de la liberté, de la justice et de la démocratie, Jean-Claude Bajoux a résolument choisi d'être une voix engagée, de manière continue et infatigable, pour contrer l'obstruction de notre firmament. Il a opté pour la vérité de la lumière, contre l'enfermement du ressentiment, contre la haine desséchante. De son retour en Haïti, en février 1986, jusqu'à son irrémédiable départ le 5 août 2011, Jean-Claude n'a cessé de plaider la cause de la nation, de notre devenir national, à travers ses prises de position, ses cours, ses conférences (...). Je [remercie] Jean-Claude [d'avoir été] notre conscience nationale ; Conscience nationale parce qu'il épinglait systématiquement les injustices et les

dérives, d'où qu'elles viennent. Jean-Claude Bajoux incarnait ainsi le refus de la banalisation du mal ; le refus de la médiocrité qui décorne la pensée ; le refus de la bêtise qui engluie les aspirations à construire un vivre ensemble épanouissant ; le refus de la roublardise qui dissout la capacité de s'expliquer sur le passé et le présent pour justement être en mesure de forger des passerelles pour demain. Et, face au navrant spectacle que nous offrent des gens parachutés au pouvoir par un impitoyable jeu de coquins, Jean-Claude, avec son bel humour caustique, qualifiait la situation de « culbute descendante ».

Jean-Claude Bajoux, notre Doyen des droits humains, nous a donné la vie.

* Sociologue, féministe et militante des droits humains

L'ACTUALITE DU COLLECTIF HAITI DE FRANCE

Des nouvelles de la collecte post-séisme : Merci pour votre solidarité!

Le tremblement de terre qu'a vécu Haïti le 12 janvier 2010 a été considéré comme la catastrophe la pire que le peuple haïtien ait eu à vivre jusqu'ici. Dès le lendemain, le 13 janvier 2010, le Collectif Haïti de France (CHF) lançait un large appel où il vous engageait à continuer à investir dans des programmes de développement durable, à renouveler votre confiance en nos partenaires haïtiens et à participer avec eux à la reconstruction de leur pays. **Vous êtes nombreux à nous avoir apporté votre soutien, nous vous en remercions très sincèrement.**

Un an et demi après, nous souhaitons vous faire part des avancées fructueuses réalisées aux côtés de nos partenaires haïtiens et du chemin qu'il nous reste à parcourir ensemble. Le CHF a reçu en 2010 grâce à vos dons 34 573 euros!

Nous soutenons grâce à votre solidarité 3 acteurs de la société civile haïtienne: Veterimed, le Groupe Médialternatif et le Groupe d'Appui aux Rapatriés et Réfugiés (GARR) **à travers 4 projets fédérateurs** dynamisant la générosité des français et provoquant la prise de responsabilité chez nos partenaires haïtiens qui conçoivent et réalisent, eux-mêmes, leurs projets:

1. «**Solidaires des éleveurs haïtiens** » de Veterimed

(24% des fonds récoltés).

2. «**Télécentre mobile** » du Groupe Médialternatif (40% des fonds récoltés).
3. «**Pigistes en région** » d'Alterpresse (16% des fonds récoltés).
4. «**Respect du droit à l'identité** » avec le GARR (10 % des fonds récoltés).

Enfin, 10 % des fonds récoltés ont été consacrés à la coordination des projets et aux frais administratifs du CHF.

Nous nous devons de poursuivre nos engagements afin de venir en appui à toutes les entreprises de nos partenaires et faire de nos valeurs de solidarité, de défense des droits fondamentaux, de justice sociale, d'économie solidaire d'accès pour tous à la formation et l'information et de développement territorial harmonieux, un principe de réalité pour Haïti et son peuple.

Pour poursuivre ce chemin, nous sollicitons à nouveau votre générosité et votre solidarité en vous renouvelant nos engagements à utiliser les fonds collectés dans un appui solidaire faisant appel aux dynamiques locales émergentes pour la reconstruction durable d'Haïti et la refondation de son peuple.

Appui aux migrants haïtiens: tenter de créer du droit via un travail inter-associatif

Nous profitons de cette période estivale pour vous donner des nouvelles du travail mis en place par le Collectif Haïti de France dans le cadre du projet 'Appui aux migrants haïtiens' soutenu par notre partenaire le CCFD-Terre Solidaire.

Au vue de l'importance de la demande de la communauté haïtienne d'Ile de France par rapport à des démarches administratives souvent complexes et spécifiques à Haïti (dans le contexte post-séisme notamment) le CHF a coordonné, de janvier à mars 2011, en lien avec le GISTI - Groupe d'Information et de Soutien aux Immigrés - la mise en place d'une formation sur le droit des étrangers appliqué aux Haïtiens.

La formation a été dispensée auprès de 25 bénévoles membres ou proches de la communauté haïtienne d'Ile de France à travers la mobilisation de différentes associations tel que le Centre Anacaona de Défense des Droits Humains et des Libertés des Haïtiens (membre de la PAFHA),

Bamboch Lakay et de militants motivés et, pour la majorité, créolophones. Ces bénévoles tiennent depuis le mois d'avril des permanences à Paris et en banlieue (Saint-Denis et Villeneuve Saint-Georges).

Une réunion organisée en juillet a permis de faire le point sur les permanences. Les situations principalement traitées concernent des démarches liées au regroupement familial, au droit d'asile, au demande de visa long séjour et à la décision administrative d'Arrêté Préfectoral de Reconduite à la Frontière (APRF). Les permanenciers se sont dit tout à fait satisfait du travail entrepris, certains ont même jugé cette expérience comme 'très forte' pour eux. Ils ont également soulignés l'importance de l'accompagnement technique assuré par des juristes.

Tout le monde a convenu de l'intérêt de poursuivre un tel travail en ré-insistant sur les fondamentaux: un travail inter-associatif pour tenter de créer du droit et obtenir des décisions de principe.